

Adjoint(e) au responsable de l'exploitation agricole (H/F)

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Agence du Travail d'Intérêt Général et de l'Insertion Professionnelle (ATIGIP) / Service de l'Emploi Pénitentiaire (SEP)

Statut : Agent de catégorie B

Date de publication : 18/08/2022

Date de fin de publication : 01/03/2023

Informations générales

Corps / Grade :	Secrétaire administratif	
Domaine fonctionnel RIME :	Justice	
Emploi-référence RIME :	Travail et insertion professionnelle des PPSMJ	
Groupe IFSE :	1	NBI : X points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	2 ans	

Localisation administrative et géographique

Ministère de la Justice – Agence du Travail d'Intérêt Général et de l'Insertion Professionnelle – Atelier « exploitation agricole » du SEP-RIEP – CD CASABIANDA – 3200 route de Bonifacio – 20270 ALERIA

Description du poste

Vos activités principales

L'adjoint(e) au responsable d'exploitation agricole seconde le responsable d'exploitation agricole et participe à la mise en œuvre des missions suivantes :

Activités principales du poste :

- Organiser et encadrer le travail d'une équipe composée de 6 adjoints techniques responsables des secteurs d'élevages (porcins et ovins), cultures (céréales, fourrage, oliveraie), sylvicoles et de lutte contre l'incendie, eux-mêmes en responsabilité de 60 opérateurs détenus.
- Suivre la maintenance des équipements.
- Mettre en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité du travail.
- Définir les différentes procédures garantissant la qualité des prestations.
- Proposer et suivre des objectifs de production (coûts, délais, qualité).
- Proposer, mettre en place et suivre les prestations en fonction des capacités et des moyens de production.
- Contribuer aux plans d'investissement et conseiller sur les options techniques.
- Négocier avec les fournisseurs et assurer la gestion des réclamations clients.

L'adjoint(e) assure l'intérim du responsable d'exploitation agricole en son absence.

Nombre d'agents à encadrer

A 1 B 6 C Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...)

Ordinateur portable, logiciels spécifiques à la structure.

Les activités du service

Le service à compétence nationale dénommé « Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des personnes placées sous main de justice » rattaché au garde des sceaux, ministre de la justice et, pour sa gestion administrative et financière, à la direction de l'administration pénitentiaire, a pour mission de développer le travail d'intérêt général (TIG) ainsi que la formation professionnelle, le travail et l'insertion professionnelle et par l'activité économique pour les personnes placées sous main de justice (PPSMJ), en particulier dans les établissements pénitentiaires.

À cet effet, l'agence est chargée :

- de proposer au garde des sceaux, ministre de la justice, en lien avec les autres ministères concernés, et notamment le ministère du travail, une stratégie nationale du travail d'intérêt général, de l'emploi pénitentiaire et de l'insertion professionnelle et par l'activité économique ;

- de rechercher des structures susceptibles d'accueillir des postes de travail d'intérêt général ainsi que des types d'activités ou de fonctions pour ces postes ; de rechercher des partenaires pour développer la formation professionnelle, le travail et l'insertion professionnelle et par l'activité économique des personnes placées sous main de justice ;
- de coordonner avec les ministères concernés, la mise en œuvre opérationnelle des offres d'activité par les structures partenaires et d'y associer les collectivités territoriales ;
- d'administrer une plate-forme numérique au soutien de ses missions, permettant notamment de recenser et de localiser les offres d'activité ;
- en complément du travail en concession et au service général, d'assurer la gestion en régie de l'emploi dans les établissements pénitentiaires et d'organiser la commercialisation des biens et services produits par les détenus ; à ce titre, elle est chargée de gérer le compte de commerce intitulé « Régie industrielle des établissements pénitentiaires » ;
- d'animer un réseau de partenaires publics et privés sur le territoire ;
- d'assurer la promotion du travail d'intérêt général et de l'emploi pénitentiaire pour les majeurs et les mineurs, d'établir des statistiques et d'évaluer la mise œuvre de ces dispositifs ;
- de proposer au garde des sceaux, ministre de la justice les évolutions législatives et réglementaires pour faciliter la mise en œuvre opérationnelle des offres d'activité par les structures partenaires.

Le service de l'emploi pénitentiaire est un des services de l'ATIGIP. Il est en charge de l'emploi pénitentiaire en régie et à ce titre assure la gestion technique, commerciale, administrative et financière de ses ateliers de production implantés principalement dans des établissements pour peines. Il est doté des moyens structurels et fonctionnels permettant de développer le travail pénitentiaire.

Le service de l'emploi pénitentiaire représente 50 ateliers implantés dans une vingtaine d'établissements pénitentiaires, dans divers secteurs d'activités : confection - menuiserie boissellerie - métallerie - mécanique générale - imprimerie - informatique - traitement du son et de l'image - travail à façon - reliure - cuir - exploitation agricole. 1 200 détenus y sont employés et encadrés par 160 personnels de l'administration, appuyé par 60 personnels à Tulle (19). En 2021, le service de l'emploi pénitentiaire a réalisé un chiffre d'affaires de 30 M €.

Pour plus d'informations : <http://tig-insertion-pro.fr/> - <http://www.sep.justice.gouv.fr/>

Composition et effectifs du service

L'ATIGIP est composé de 250 personnels, répartis au siège à Tulle et à Paris, ainsi que dans les ateliers situés sur tout le territoire national.

Votre hiérarchie

Le supérieur hiérarchique direct de l'agent est le responsable d'atelier « exploitation agricole ».

Vos interlocuteurs métiers

Dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, ce personnel est principalement en relation avec :

- Le responsable d'atelier SEP,
- Les clients,
- Les fournisseurs,
- Les services du siège à Tulle.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances		Savoir-faire	
Connaissances techniques en agriculture générale et en élevage		Maitriser des outils de gestion et d'analyse de résultats Savoir encadrer, animer et conseiller une équipe	
Connaissances en bureautique Gestion administrative, comptable et commerciale Règles d'hygiène et de sécurité au travail		Savoir organiser et prioriser Maîtrise du pack Office et du progiciel de gestion commercial NODHOS	
Savoir-être			
Rigueur, méthode, autonomie, organisation, sens de l'initiative, bonnes capacités relationnelles, conscience professionnelle, discrétion, sens du travail en équipe, sens de l'éthique.			

Expériences professionnelles antérieures souhaitées

Offres de formation associées à votre prise de poste

Formation aux progiciels internes

Perspectives d'évolution professionnelle

Informations complémentaires

Organisation de travail : Télétravail possible

Restauration : restaurant administratif

Accessibilité en transport / Parking : véhicule personnel (parking à disposition)

Vos contacts pour déposer une candidature	La procédure de votre recrutement
<p><i>Renseignements et candidature</i></p> <p><u>Sur les aspects techniques du poste :</u></p> <p style="text-align: center;">M. Thierry CHAMBON 04.95.57.08.11 thierry-marcel.chambon@riep-justice.fr</p> <p><u>Sur les aspects administratifs du poste :</u></p> <p style="text-align: center;">Service des ressources humaines 05.55.29.99.40 recrutement@riep-justice.fr</p> <p><u>Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à adresser par mail ou par courrier à :</u></p> <p style="text-align: center;">recrutement@riep-justice.fr ATIGIP - Service RH - 11 rue Louisa Paulin - BP 534 - 19015 TULLE Cedex</p>	<p>Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p>

Vous voulez en savoir plus ?

<http://justice.gouv.fr> <https://lajusticerecrite.fr/>